restations intellectuelles

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES **NATIONALES**

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR UNE ETUDE SUR LA STRATEGIE DU FAIRE FAIRE AU PROFIT DE LA DGENF.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2025-003/MEBAPLN/SG/DMP du 26/05/2025

Financement: Budget National, Exercice 2025

Montant prévisionnel : dix-huit millions (18 000 000) de Francs CFA.

- Dans le cadre de l'exécution du Budget National, Exercice 2025, du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et 1. de la Promotion des Langues Nationales, le Directeur des Marchés Publics lance un avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet dans le cadre de la réalisation d'une étude sur la stratégie du faire faire au profit de la DGENF.
- 2. Les prestations se composent en lot unique : Recrutement d'un cabinet pour une étude sur la stratégie du faire faire au profit de la DGENF.

Pour répondre aux besoins de construction de l'offre d'ENF, l'étude privilégiera l'approche participative et itérative. Elle s'appuiera sur le principe de la concertation permanente et le rendu de compte par étape progressive. Pour ce faire, les consultants devront travailler en étroite collaboration avec la Direction générale de l'éducation non formelle (DGENF), le FONAENF, le SP-PSDEBS, les services techniques déconcentrés du MEBAPLN, les partenaires financiers et les délégations spéciales.

La mission doit également vérifier si la mise en œuvre de la stratégie du faire faire se fait conformément aux orientations initiales ou si des facteurs conjoncturels perturbent son déroulement. L'analyse vérifiera en outre si les différents programmes éducatifs répondent aux priorités nationales et aux objectifs de la SNDENF.

- 3. Le consultant effectuera ses tâches, sous l'autorité du Maître d'ouvrage, conformément aux prescriptions qui figureront sur les TDR. Il est responsable vis-à-vis du Maître d'ouvrage de la bonne marche des prestations. Plus spécifiquement, l'étude vise les objectifs suivants:
 - Identifier les forces et faiblesses ainsi que les pistes de renforcement de la dynamique partenariale développée par les différents acteurs du sous-système à partir des rôles attribués à chacun d'eux ;
 - Apprécier la qualité de l'expertise locale et ses effets induits sur le rendement des offres d'alphabétisation et de formation promues conjointement par les services techniques déconcentrés, les collectivités territoriales, les opérateurs en ENF, les communautés de
 - Analyser la visibilité institutionnelle de l'éducation non formelle (ENF) dans le schéma de gestion administrative du MEBAPLN;
 - Faire une revue critique des mécanismes de mobilisation et de gestion des ressources financières dans une perspective d'adéquation des moyens aux besoins réels exprimés ;
 - Procéder à une analyse de la pertinence du Statut du FONAENF au regard de l'environnement juridique et institutionnel du Burkina Faso, et au vu de ses performances capacitaires et relationnelles avec l'Etat et les autres partenaires ;
 - Proposer un modèle de management public innovant assorti d'un plan de mise en œuvre garantissant la fiabilité des formules d'ENF;
 - Faire des recommandations pertinentes susceptibles d'orienter les décisions du Gouvernement et de ses partenaires.
- 4. A compter de la date de notification de l'ordre de service du contrat, le prestataire retenu dispose d'un délai de soixante (60) jours à partir de la date de l'établissement de l'ordre de service, pour mener à son terme les travaux demandés et produire les documents et rapports.
- 5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
 - Le processus d'évaluation de la stratégie du faire faire nécessitera le recrutement d'un cabinet d'experts composés de :
 - Un/e consultant/e principal/e, titulaire d'un diplôme Bac+5 en sciences sociales ou de tout autre diplôme équivalent dument établi par l'autorité compétente, expert/e en éducation non formelle, spécialiste de la stratégie du faire faire et de la théorie des parties prenantes, exercé/e en évaluation et jouissant d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le secteur de l'éducation de base ; sa mission est de conduire efficacement tout le processus d'évaluation et de coordonner les travaux de l'équipe
 - Un/e consultant/e associé/e, spécialiste en planification et en gestion des statistiques sociales, titulaire d'un diplôme équivalent à Bac+5 dument établi par l'autorité compétente, et jouissant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de l'éducation de base et de la planification ; sa mission est de conduire tous les travaux de planification, de financement de l'ENF, de gestion des données statistiques ; il/elle assiste le/la consultant/e principal/e et travaille en collaboration avec les autres membres de l'équipe ;
 - Un/e consultant/e associé/e, titulaire d'un diplôme BAC+5 en sciences sociales avec de préférence des compétences avérées en andragogie ou de tout autre diplôme équivalent dument établi par l'autorité compétente, jouissant d'une expérience d'au moins 5 ans dans le secteur de l'éducation de base, démontrant des capacités confirmées d'analyse des curriculums de l'éducation